

République du Tchad

ASSEMBLEE NATIONALE

Troisième Législature

SECRETARIAT GENERAL



Unité- Travail - Progrès

N'Djaména, le 19 JUIL 2016

N° 288 /PAN/SG/2016

Le Président

A

Monsieur Claude Bartolone, Président de
l'Assemblée Nationale française

-Paris-

Objet : Condoléances

Monsieur le Président,

C'est avec consternation et affliction que nous avons appris l'horrible attentat terroriste perpétré à Nice le 14 juillet 2016, et qui a causé des dizaines de morts et de blessés.

Le Tchad, qui a subi plusieurs attaques meurtrières de ces idéologues de la barbarie, mesure la gravité de la douleur du peuple français, victime des actes terroristes répétés dans ce pays frère et ami.

Au nom de tous les Députés de l'Assemblée Nationale du Tchad et en mon nom propre, je tiens à exprimer notre solidarité et notre soutien à la lutte que mène la France contre le terrorisme, sous toutes ses formes et manifestations, et à vous transmettre ainsi qu'aux Députés, aux familles endeuillées et au peuple français tout entier, nos condoléances les plus attristées.

Me référant à notre récente rencontre à Paris, je voudrais réaffirmer la nécessité de la mutualisation de nos efforts dans la lutte contre le terrorisme pour le vaincre définitivement. A cet égard, l'Assemblée Nationale salue l'effort consenti par la France à travers ses multiples interventions dans les pays menacés par ces barbares, notamment chez nous en Afrique Subsaharienne à travers l'opération Barkhane.

Tout en exprimant notre profonde compensation, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma haute considération.

Pour le Président,

Le Premier Vice-président


Député MOUSSA KADAM

